Agroforesterie, reboisement et création de forêts communautaires pour la restauration des paysages forestiers dégradés en zone subhumide

Aléas climatiques ciblés	Sécheresses et pauses pluviométriques, hausse des températures, érosion hydrique
Secteurs concernés	Agriculture (café, cacao) ; forêts ; biodiversité
Type d'approche	Solutions fondées sur la nature (agroforesterie et restauration des paysages forestiers)
Échelle d'intervention	Parcelle ; terroir ; paysage
Fiches connexes	N°07 (forêts de montagne et feux) ; N°08 (semences résilientes café-cacao) ; N°20 (monts du Togo)

1 DÉFINITION

Approche de restauration des paysages forestiers qui associe l'introduction d'arbres d'ombrage et fertilitaire dans les caféières et cacaoyères, le reboisement des zones à risque d'érosion (versants, berges) et la création de forêts communautaires gérées selon des règles locales. Elle vise à rétablir les fonctions écologiques du paysage (régulation hydrique, fertilité des sols, biodiversité) tout en générant des revenus pour les producteurs.

2 OBJECTIFS

- Restaurer le couvert forestier dégradé et contribuer à l'objectif national de couverture forestière de 26 % d'ici 2030
- Améliorer la productivité et la résilience des cultures de café et de cacao grâce à l'ombrage et à la fertilisation naturelle des sols
- Stabiliser les sols en pente et réduire l'érosion sur les versants et le long des cours d'eau
- Diversifier les revenus et la sécurité alimentaire des producteurs (bois, fruits, produits forestiers non ligneux)
- Impliquer durablement les communautés locales (organisations de producteurs, groupements de femmes et de jeunes) dans la gestion des forêts restaurées

3 ZONE D'APPLICATION

Région des Plateaux, zone subhumide, en priorité les préfectures des Plateaux-Ouest (Kloto, Agou, Danyi, Amou, Kpélé) et les préfectures cacaoyères et caféières voisines (Wawa, Akébou, Blitta, Zio) ; zones de production de café et de cacao sous ombrage ; versants et berges de cours d'eau exposés à l'érosion dans ces mêmes préfectures.

Documentation photographique – Zones vulnérables



Photo : dégradation des écosystèmes naturels suite à des usages intensifs incontrôlés
Localité : ……
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : ……



Photo : Une parcelle déforestée et largement dénudée
Localité : Wawa. Togo
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : 2010 Crédit : Reforest'Action

!

4 MATÉRIEL ET MÉTHODES

4.1 Agroforesterie à base d'arbres fertilitaires et d'ombrage dans les parcelles de café et de cacao

Matériel : pépinières, plants d'espèces fertilitaires et d'ombrage, en privilégiant les essences autochtones (*Albizia adianthifolia*, *Terminalia superba*, *Terminalia ivorensis*, *Khaya grandifoliola*, *Erythrophleum suaveolens*) et en limitant les essences exotiques (*Samanea saman*, *Gmelina arborea*) à un rôle complémentaire, compte tenu du caractère envahissant de *Gmelina arborea* dans certains milieux, essences fruitières associées (oranger, manguier, mandarinier), sécateurs pour l'élagage.

Mode opératoire

1. Sélectionner des essences à croissance rapide et résistantes, reconnues pour leur double fonction d'ombrage et de fertilisation naturelle des sols
2. Planter ces arbres en association avec les cacaoyers et caféiers existants, à une densité adaptée pour prodiguer un ombrage suffisant sans concurrencer excessivement les cultures
3. Pratiquer un élagage périodique (tous les trois ans environ) afin de limiter la concurrence pour la lumière tout en fournissant du bois de chauffe aux communautés
4. Laisser se décomposer la litière issue de l'élagage et de la chute des feuilles, qui enrichit naturellement le sol en matière organique et réduit le recours aux engrais chimiques

4.2 Reboisement des zones à risque d'érosion (versants et berges)

Matériel : plants d'essences locales à enracinement profond, piquets de balisage, matériel de plantation.

Mode opératoire

1. Identifier les zones les plus exposées à l'érosion, notamment les flancs de colline à forte pente et les abords des cours d'eau
2. Y planter en priorité des essences locales adaptées, capables de stabiliser durablement les sols par leur système racinaire

3. Combiner ce reboisement avec des techniques antiérosives simples (bandes enherbées, alignement selon les courbes de niveau)
4. Réserver certaines de ces parcelles restaurées au développement ultérieur de nouvelles agroforêts de caféiers et de cacaoyers, une fois le couvert stabilisé

4.3 Création et gestion de forêts communautaires

Matériel : pépinières communautaires, matériel de délimitation des parcelles, règles locales de gestion formalisées.

Mode opératoire

1. Identifier, avec les communautés villageoises, des sites appropriés pour la constitution de forêts communautaires
2. Produire localement les plants nécessaires, en s'appuyant sur les organisations de producteurs forestiers et agricoles (OPFA), les groupements de femmes et de jeunes
3. Associer ces mêmes groupes à la plantation, à l'entretien et à la surveillance des forêts restaurées
4. Établir des règles locales de gestion durable (exploitation raisonnée du bois et des produits forestiers non ligneux, mise en défens temporaire, partage équitable des bénéfices entre membres de la communauté)

4.4 Accompagnement institutionnel, financier et structuration des filières

Matériel : mécanismes de subvention directe, structures d'incubation locales (centres d'incubation en agrobusiness), outils de suivi des surfaces restaurées.

Mode opératoire

1. Mobiliser les financements dédiés à la restauration des paysages forestiers (appels à projets et subventions directes aux organisations locales, dans le cadre de partenariats avec la FAO, la GIZ, le Fonds pour l'environnement mondial et la plateforme continentale AFR100)
2. Accompagner techniquement et financièrement les organisations de producteurs, groupements de femmes et de jeunes, ONG et micro et petites entreprises rurales porteuses d'initiatives de restauration
3. Structurer les filières issues de la restauration (bois d'œuvre et de chauffe, fruits, produits forestiers non ligneux) afin de générer des revenus durables pour les communautés
4. Assurer un suivi régulier des surfaces agroforestières et forestières restaurées pour mesurer les progrès vers les objectifs nationaux

5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Activité / mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Saison des pluies (indicative)												
Production des plants en pépinière												
Plantation (agroforesterie, reboisement, forêts communautaires)												
Élagage des arbres d'ombrage (tous les 3 ans env.)												

■ période principale ■ activité continue / d'appoint ■ saison des pluies (régime de transition subéquatorial/tropical humide : pluies de mars à octobre)

La production des plants en pépinière est réalisée en saison sèche, en amont de la campagne de plantation. La mise en terre des plants d'agroforesterie, de reboisement des zones à risque et de constitution des forêts communautaires s'effectue en début de saison des pluies (avril à juin), lorsque l'humidité du sol favorise la reprise des jeunes plants. L'élagage des arbres d'ombrage est réalisé tous les trois ans environ, de préférence en saison sèche, pour limiter le stress sur les cultures associées.

6 AVANTAGES ET CONTRAINTES

Avantages et co-bénéfices	Contraintes et limites
▪ Amélioration de la productivité et de la résilience des cultures de café et de cacao face aux épisodes de sécheresse et de forte chaleur ▪ Réduction des coûts liés à l'entretien des parcelles grâce à la fertilisation naturelle apportée par les arbres fertilitaires ▪ Stabilisation des sols en pente et réduction de l'érosion sur les versants et le long des cours d'eau ▪ Diversification des sources de revenus et de la sécurité alimentaire des ménages (bois, fruits, produits forestiers non ligneux) ▪ Préservation de la biodiversité locale et contribution à l'atténuation du changement climatique par la séquestration de carbone ▪ Appropriation communautaire renforcée grâce à l'implication des organisations de producteurs, des femmes et des jeunes dans la gestion des forêts restaurées	▪ Délai nécessaire à la croissance des arbres avant l'obtention de bénéfices significatifs pour les producteurs ▪ Disponibilité parfois limitée de plants de qualité en pépinière pour répondre à la demande locale ▪ Risques de conflits fonciers autour de la délimitation et de la gestion des forêts communautaires ▪ Forte dépendance à des financements extérieurs (partenaires techniques et financiers internationaux) pour soutenir les initiatives locales ▪ Nécessité d'un encadrement technique soutenu et durable des producteurs, notamment pour le choix des essences et les pratiques d'élagage ▪ Vulnérabilité résiduelle des cultures aux épisodes de sécheresse extrême, malgré les bénéfices apportés par l'ombrage agroforestier

7 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

N°	Indicateur proposé (unité) ; méthode et fréquence de mesure
I1	Superficie de caféières et cacaoyères converties en systèmes agroforestiers (ha) et densité d'arbres d'ombrage (tiges/ha).
I2	Taux de survie des plants à 12 et 36 mois (%) ; inventaires sur placettes permanentes.
I3	Taux de couverture forestière des préfectures ciblées (%) ; cartographie par télédétection (Landsat/Sentinel-2), tous les 3 à 5 ans.
I4	Rendement en café et cacao marchand (kg/ha) et part des revenus issus des produits ligneux et PFNL (%).

Indicateurs proposés à titre indicatif, à ajuster selon la situation de référence et les moyens de suivi disponibles.

8 SITES DE RÉFÉRENCE

Documentation photographique – Sites de réussite



Photo : restauration agroforestière par bocage avec du Gmelina
Localité : ……
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : 2021 Crédit : F4F-GIZ-DFS



Photo : modèle de restauration des forêts communautaires par développement de l'apiculture communautaire
Localité : Godjémé (préfecture de Yoto)
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : 2018 Crédit : TOGOFIRST

9 RÉFÉRENCES

[1] République Togolaise. *La FAO et le Togo unis pour restaurer les paysages forestiers (objectifs de 26 % de couverture forestière d'ici 2030, un milliard de plants reboisés, 1,4 million d'hectares de terres dégradées à restaurer)*.

[2] Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique du Togo. *Vers la restauration des paysages forestiers dans les Plateaux-Ouest (projets FAO/GIZ/FEM)*.

[3] La Cinquième. *Transition écologique : la FAO muscle son soutien à la restauration forestière dans les Plateaux-Ouest du Togo (appel à projets AFR100, préfectures de Kloto, Agou, Danyi, Amou et Kpélé)*.

[4] Reforest'Action. *Au Togo, l'agroforesterie accompagne la redynamisation de la filière du café et du cacao (projet mené avec l'Unité technique Café Cacao du Togo - UTCC - et l'entreprise sociale Kinomé)*.

[5] Reforest'Action. *Au Togo, les arbres fertilisants renouvellent la pratique de l'agroforesterie (projet mené avec AFAP Togo dans la préfecture de Wawa)*.

[6] ONG APAF. *Projet agroforestier et forestier au Togo : 855 producteurs de cacao dans 30 villages des Plateaux-Ouest, 3200 ha de champs agroforestiers et 141 ha de forêts restaurés*.